

## Chargé de l'urbanisme (h/f)

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	MAIRIE DE MASSONGY ROUTE DE L'EGLISE 74140MASSONGY
<b>Grade :</b>	Adjoint adm. principal de 1ère classe
<b>Référence :</b>	O07419097233
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	30/06/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	29/08/2020
<b>Service d'affectation :</b>	Secrétariat de Mairie

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	Route de l'Eglise 74140 Massongy
--------------------------	-------------------------------------

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Adjoint adm. principal de 1ère classe Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe
<b>Famille de métier :</b>	Urbanisme et aménagement
<b>Métier(s) :</b>	Instructrice / Instructeur - gestionnaire des autorisations d'urbanismes

#### **Descriptif de l'emploi :**

Le chargé de mission urbanisme et aménagement conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain. Il aide la collectivité maître d'ouvrage à choisir le mode de réalisation, organise et coordonne l'action des différents partenaires et veille à la cohérence des projets avec la politique urbaine de la collectivité.

#### **Profil demandé :**

SAVOIRS

- \* Connaître les instances et les processus de décision des collectivités
- \* Maîtriser la réglementation de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier
- \* Appliquer le Code des marchés publics et les règles de programmation des équipements publics
- \* Mettre en pratique les techniques de communication et de négociation
- \* Maîtriser les principaux outils de planification et d'aménagement urbain
- \* Connaître les modalités de financement d'un projet urbain et les méthodes d'analyse et du contrôle des coûts
- \* Appliquer les techniques de conduite d'opération
- \* Connaître l'environnement professionnel du secteur ainsi que les modes de conventionnement et de contractualisation des partenariats
- \* Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

#### SAVOIR FAIRE

- \* Analyser les évolutions d'un territoire et les besoins en matière de développement urbain
- \* Analyser la faisabilité des projets de création, implantation, développement des constructeurs et investisseurs
- \* Passer des marchés avec les bureaux d'études
- \* Coordonner les diagnostics et études préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme
- \* Monter des opérations d'aménagement et de construction aux plans technique, juridique, financier et foncier
- \* Elaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage
- \* Mobiliser et coordonner des partenaires extérieurs
- \* Conduire l'évaluation des projets
- \* Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- \* Développer une stratégie de communication institutionnelle autour des projets d'aménagement

#### SAVOIR ETRE

- \* Etre autonome dans l'élaboration et la conduite du projet et l'organisation du travail
- \* Savoir prendre des responsabilités
- \* Etre capable d'encadrer une équipe
- \* Disposer d'une aisance relationnelle et rédactionnelle
- \* Savoir s'adapter aux interlocuteurs

#### Mission :

- \* Elaborer les documents d'urbanisme
- \* Concevoir et monter les opérations d'aménagement urbain et de construction
- \* Piloter les opérations d'aménagement urbain et de construction
- \* Développer et animer les partenariats
- \* Promouvoir les projets d'aménagement urbain

**Contact et informations complémentaires :** Prime de fin d'année - CNAS - participation mutuelle - Travail sur 4.5 jours.

**Téléphone collectivité :** 04 50 94 11 86

**Adresse e-mail :** [mairie@massongy.fr](mailto:mairie@massongy.fr)

**Lien de publication :** [www.massongy.fr](http://www.massongy.fr)

#### Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.